



Mars 2012

# Le Mois de l'Autre

Lycéens et apprentis d'Alsace  
Différents mais tous ensemble



# MODE D'EMPLOI : COMMENT VOUS INSCRIRE DANS LA DÉMARCHE DU MOIS DE L'AUTRE 2012 ?

## Etape 1 : choix d'une action

La Région propose ce catalogue d'actions « clés en mains », menées par des associations dont la démarche pédagogique qualitative a retenu l'attention du jury de sélection.

Prenez connaissance de ces propositions classées dans les trois grandes thématiques du Mois de l'Autre 2012 : Liberté, Egalité, Fraternité.

Si l'une d'entre elle retient votre attention, prenez contact au plus vite avec l'association concernée pour convenir d'un partenariat.

## Etape 2 : financement et information de la Région

### Pour les lycées :

Dans le cadre de son soutien à l'animation de la vie lycéenne, la Région renouvelle les conventions de financement des actions des lycées pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Les documents relatifs à ce nouveau conventionnement ont été envoyés au mois de décembre 2011.

Il appartient désormais aux lycées de construire, avec l'ensemble des équipes éducatives, le projet d'animation de l'établissement, en consacrant au moins 20% de l'enveloppe régionale allouée à des actions relevant du Mois de l'Autre ou liées à la thématique de l'altérité.

Les actions choisies devront être financées via l'enveloppe régionale, qui sera versée intégralement en début d'année 2012, dans le cadre de la nouvelle convention.

Chaque lycée informera la Région de l'action ou des actions qu'il retiendra dans le cadre du catalogue 2012, en renvoyant par courrier la fiche-type ci-jointe intitulée « Je choisis mes actions », dûment complétée, pour le 30 janvier 2012, à l'attention de Christine BORRAS-JOLY, à la Direction des lycées.

### Pour les CFA :

Le financement s'effectuera via les Contrats d'Initiative et de Progrès. Les établissements devront faire la demande de financement auprès de Dominique PHILIPPE, à la Direction de

l'Education et de la Formation, en renvoyant la fiche-type ci-jointe dûment complétée.

## Etape 3 : Construction et mise en œuvre du projet

Abordez avec l'association les modalités de mise en œuvre de l'action. Mettez en avant vos besoins particuliers, en fonction du public bénéficiaire du projet. N'hésitez pas à solliciter l'association en amont, afin d'engager un travail permettant une meilleure appropriation du projet par les élèves et les apprentis.

Convenez d'un calendrier avec l'association, arrêtez des dates d'intervention et communiquez-les à la Région via la fiche-type citée précédemment.

L'intervention de l'association devra se dérouler de préférence pendant le mois de mars 2012.

### **A savoir :**

Pour la première fois, le catalogue fera l'objet d'une présentation officielle, qui se déroulera le **vendredi 6 janvier 2012**, à la Maison de la Région, en présence de tous les élus lycéens des Conseils de Vie Lycéenne et des membres du Parlement Alsacien des Jeunes.

Une cérémonie viendra également marquer le lancement du Mois de l'Autre et le début des actions dans les établissements. Elle aura lieu le **vendredi 24 février 2012**, au Centre Européen de la Jeunesse, en présence de quelques classes de lycéens.

La journée de clôture du Mois de l'Autre 2012 sera organisée le **lundi 2 avril** à Strasbourg au Conseil de l'Europe. Comme l'an dernier, elle regroupera 400 lycéens et apprentis, avec le format suivant :

- Matin : tables-rondes, pour prolonger ensemble la réflexion et confronter les idées
- Après-midi : concours de créations artistiques sur les thématiques du Mois de l'Autre, pour lequel nous vous solliciterons prochainement par un appel à projets spécifique, avec un prix (voyage) pour l'équipe du lycée ou CFA gagnant.

# LE MOIS DE L'AUTRE 2012

En 2004, l'Alsace a été confrontée à des actes racistes et antisémites qui ont profondément marqué les esprits.

Une grande manifestation régionale est née, appelée « Le Mois de l'Autre », dont l'objectif est de sensibiliser la jeunesse alsacienne au respect de l'Autre dans toutes ses différences.

Ainsi, chaque année, le mois de mars est dédié à l'Autre dans de nombreux lycées et CFA alsaciens. Elèves et apprentis se mobilisent, accompagnés par des associations et les équipes pédagogiques, autour de projets, d'actions, de créations qui ouvrent à la différence, qu'elle soit sociale, culturelle, religieuse, ethnique, qu'elle soit liée au sexe ou à un handicap.

Ces actions bousculent le quotidien des établissements scolaires. Elles bousculent aussi les esprits et contribuent au mieux-vivre ensemble.

Le succès du Mois de l'Autre ne s'est jamais démenti. Au total, près de 100 000 jeunes auront été sensibilisés à l'Autre en sept ans !

Après ces éditions réussies, la Région Alsace et l'Académie de Strasbourg souhaitent donner aux réflexions qui seront menées dans les établissements alsaciens une approche encore différente.

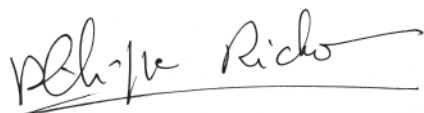
Dimension européenne et respect des Droits de l'Homme constitueront cette année le socle des réflexions du Mois de l'Autre. Ce fil rouge 2012 sera abordé à travers trois thématiques essentielles, qui forment aussi la devise de notre pays : Liberté ; Egalité ; Fraternité.

Le catalogue des fiches-actions qui vous est proposé accorde un éclairage particulier à ces thématiques. Réalisé sur la base d'un cahier des charges à forte dimension qualitative, le catalogue implique une vingtaine d'associations partenaires, dont l'engagement aux côtés de la Région et de l'Académie contribue à améliorer le « vivre ensemble » dans les lycées et les CFA.

Ces associations partenaires s'inscrivent pleinement dans le nouveau format donné au Mois de l'Autre, en privilégiant l'adaptation de leurs propositions au public lycéen et apprenti, la co-construction et l'interactivité.

Nous vous invitons à feuilleter ce catalogue, à choisir une ou des actions, à engager le partenariat avec l'une ou plusieurs des associations partenaires.

Nous vous souhaitons un excellent Mois de l'Autre 2012, qui s'achèvera par une journée de clôture, le lundi 2 avril prochain. Ces rencontres régionales du 2 avril, dont le programme vous sera dévoilé prochainement, accueilleront 400 jeunes.



**Philippe RICHERT**

Ministre chargé des Collectivités Territoriales  
Président du Conseil Régional d'Alsace



**Armande LE PELLEC MULLER**

Recteur de l'Académie de Strasbourg  
Chancelier des universités d'Alsace

# LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES 2012

## ARC EN CIEL THEATRE

41 rue Virgile • 67200 STRASBOURG

Arc en Ciel, théâtre forum institutionnel utilise un outil privilégié de participation civique, dans le cadre de son projet artistique, et avec les équipes éducatives. L'association propose un travail dont l'objectif est la lutte contre l'exclusion, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, en milieu scolaire.

Fiche n°5

## ATELIER - THÉÂTRE

5 rue du Séminaire • 68720 ZILLISHEIM

L'ATELIER est une troupe de théâtre constituée d'élèves du Lycée Episcopal de Zillisheim. Fort de son expérience de 16 ans, il aborde des textes de tous genres, tant classiques que contemporains. Il produit trois spectacles par an et a participé à plusieurs Mois de l'Autre.

Fiche n° 4

## AVENIR DYSPHASIE ALSACE

19 rue de Benfeld • 67118 GEISPOLSHHEIM

AADA, APEDA et DMF ont une vocation régionale et s'inscrivent dans un réseau national (Fédération Française des DYS). Elles interviennent dans le secteur de la santé, de l'éducation et de l'emploi afin de sensibiliser et informer sur la problématique des personnes dysphasiques, dyslexiques et dyspraxiques.

Fiche n° 7

## CARITAS ALSACE • RÉSEAU SECOURS CATHOLIQUE

5 rue Saint Léon • 67082 STRASBOURG CEDEX

Caritas Alsace- Réseau Secours Catholique apporte partout où le besoin s'en fait sentir, à l'exclusion de tout particularisme, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses, tout secours, toute aide qu'elle soit morale ou matérielle, directe ou indirecte.

Fiche n° 15, 19, 23

## CCFD-TERRE SOLIDAIRE

10 rue Charles Gerhardt • 67000 STRASBOURG

Le CCFD-Terre Solidaire est une organisation non gouvernementale de développement. Il oeuvre pour l'éducation au développement en France et à la solidarité internationale en France. Il soutient des projets de développement dans les pays du Sud et de l'Est. Son action d'éducation à la citoyenneté vise à aider le public à comprendre la complexité du monde, à travers une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de l'autre.

Fiche n° 22

## CEFODE • COOPÉRATION ET FORMATION AU DÉVELOPPEMENT

17 rue de Boston • 67000 STRASBOURG

Créé en 1963 à Strasbourg, le CEFODE est un organisme d'appui à des projets de développement dans les pays du Sud et d'Europe de l'Est, et de formation en France aux questions du développement, de l'intervention en situation interculturelle et du montage de projet. Il anime en Alsace un programme d'éducation à la citoyenneté, à la rencontre interculturelle et à la solidarité internationale par l'appui des établissements scolaires, structures d'animation et groupes de jeunes qui souhaitent mener des projets à l'échelle locale ou internationale. Il accompagne également les collectivités territoriales alsaciennes dans la mise en place d'actions d'éducation au développement sur leur territoire, en prolongement des projets de coopération décentralisés qu'elles mènent au Sud.

Fiche n° 21

## CEMEA • CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'EDUCATION ACTIVE – ALSACE

27 rue de La Broque • 67000 STRASBOURG

Les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) sont un mouvement d'éducation nouvelle et une association éducative complémentaire de l'enseignement public, reconnue d'utilité publique depuis 1966. Ils agissent quotidiennement, par le biais de leurs membres pour transformer, par des méthodes actives, les pratiques pédagogiques, culturelles et sociales et développer des projets d'animation et de citoyenneté.

Fiches n°10, 11, 18

## CIDFF • CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

24 rue du 22 Novembre • 67000 STRASBOURG

20 avenue du Président Kennedy • 68200 MULHOUSE

Les CIDFF ont une vocation départementale et s'inscrivent dans un réseau national. Ils informent le public et en priorité les femmes, dans les domaines du droit, de l'emploi, de la formation, de la parentalité, de la santé et de la vie quotidienne. Ils ont une mission d'intérêt général et comme objectif la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Fiche n°12

## CLAPEST • COMITÉ DE LIAISON DES ASSOCIATIONS POUR LA PROMOTION DES IMMIGRÉS - ALSACE

2b route d'Oberhausbergen • 67200 STRASBOURG

Le Clapest (Comité de liaison des associations pour la promotion des immigrés en Alsace) se fixe comme objectifs de :

- favoriser l'intégration de toute personne en difficulté d'insertion, en particulier les immigrés et les personnes étrangères,
- promouvoir l'interculturalité, en permettant à chacun d'accéder à sa juste place dans la société française, par la formation, par la participation à la vie associative et par l'appropriation de ses droits civils, politiques, économiques, culturels et sociaux.

Fiche n°3

## COMITÉ REGIONAL HANDISPORT ALSACE

4, rue Jean Mentelin • 67035 STRASBOURG

Le Comité Régional Alsace Handisport affilié à la Fédération Française Handisport, regroupe une cinquantaine d'associations sportives pour personnes handicapées physiques et visuelles. Il a pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer le sport et de s'insérer socialement.

Fiche n° 17

## COMPAGNIE L'INDOCILE

30 rue des Jardiniers 68500 ISSENHEIM

L'Indocile, compagnie professionnelle de théâtre, a été créée en 2007. Elle croise toujours musique et théâtre au gré des projets, pour questionner l'humanité dans sa plus intéressante complexité. L'Indocile affirme sa volonté de diversifier la relation au public en privilégiant trois axes croisés : la création et la diffusion d'œuvres théâtrales ; les lectures concerts et les ateliers de pratique artistique.

Fiche n° 13

## LIGUE d'ALSACE de FOOTBALL

Centre Sportif de Hautepierre- Rue Baden-Powell 67082 STRASBOURG Cedex

La Ligue d'Alsace de Football Association (Lafa) a pour but d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football sous toutes ses formes. Elle regroupe 650 clubs, 82.000 licenciés. Elle organise 2000 matchs par week-end, soit 60.000 matchs dans l'année. Projets 2011 : « J'ai rêvé le foot » (fairplay et civilité dans le milieu du foot), Challenge U15 (rencontres entre jeunes de 13 à 14 ans).

Fiche n° 25

## MAISON de la CITOYENNETE MONDIALE

20, rue Paul Schutzenberger 68200 Mulhouse

Inaugurée en 2002, la Maison de la Citoyenneté Mondiale se veut un lieu qui favorise l'expression, libère les énergies, contribue à l'émergence d'un nouvel

imaginaire collectif. Son activité repose sur quatre orientations principales : l'Action Citoyenne, la Société Multiculturelle, les Solidarités Internationales et l'économie Solidaire.

Initiative et coordination soutenues par ARSO (Alliance Rhin-Supérieur et Oberrhein) et la Fondation Charles Léopold Mayer (Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire).

Fiche n°14

## OLD SCHOOL

53 avenue Kennedy • 68200 MULHOUSE

L'association Old School, basée à Mulhouse, existe depuis 2000. Elle possède un label discographique, accompagne sur projet des groupes de musique haut-rhinois et toute initiative individuelle ou collective, propose des ateliers d'éducation aux médias (radio) ainsi que des ateliers d'écriture. Elle organise également des soirées slam.

Fiche n° 2, 20, 24

## TA PART d'ART

16 Chemin de Berschlitt 68230 Soultzbach les Bains

L'association TA PART D'ART a pour objet de faire de la diversité des talents réunis (mosaïste, musicien, assistante sociale scolaire, acrobate, psychologue scolaire, conteuse, infirmier...) un moyen de développer les liens sociaux interculturels et intergénérationnels.

Fiche n° 6

## THEMIS

24 rue du 22 Novembre • 67000 STRASBOURG

Créée en 1990, Themis est une association d'accès au droit pour les enfants et les jeunes. Son objectif est de répondre aux nombreuses questions qu'ils se posent au sujet de leurs droits et sur les possibilités de les faire valoir dans le respect des règles de la société. Themis remplit également une mission de prévention des conduites à risques et d'éducation à la citoyenneté, à travers les actions collectives qu'elle propose. Son intervention s'inscrit dans le cadre de la prévention primaire souhaitée par différents textes ministériels.

Fiche n° 1, 8, 9

## WEEPERS CIRCUS

14, rue d'Obernai 67300 Strasbourg

Weepers Circus est un groupe de rock strasbourgeois qui existe depuis 20 ans. Il est composé de six personnes, a réalisé 9 albums et s'est produit plus de 700 fois sur les scènes de toute la France et de l'Europe. Il tourne actuellement deux spectacles à travers la France. Ses albums 'La Monstrueuse Parade' (2005) puis 'Tout n'est plus si noir ...' confirment le succès de leur style haut en couleurs.

Fiche n° 16

# LA LIBERTÉ

## Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

### Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

### Article 2

1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

### Article 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

### Article 12

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

## Convention Européenne des Droits de l'Homme :

### Article 8 : droit au respect de la vie privée et familiale

1. Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance.

### Article 9 : liberté de penser, de conscience et de religion

1. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites.

2. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui.

### Article 10 Liberté d'expression

1. Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. Le présent article n'empêche pas les États de soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisations.

## Constitution Française du 4 octobre 1958

Art. 1er : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.



## Liberté d'expression

La liberté d'expression permet aux individus de faire part de leurs opinions, pensées, par écrit ou oralement. Grâce à internet, les échanges entre les individus sont simplifiés, l'information véhiculée beaucoup plus facilement et rapidement.

Mais peut-on tout dire, tout écrire sur les blogs, les réseaux sociaux ? Si la liberté d'expression est un droit fondamental, s'agit-il pour autant d'un droit absolu ?

Cette thématique est l'occasion pour les jeunes de s'interroger sur la conciliation entre la liberté d'expression et les libertés d'autrui, notamment le respect de la dignité humaine, le respect des croyances. Elle permettra également de prendre conscience du danger qui peut résider dans le fait de tout dire.

## Liberté de pensée, de conscience, de religion

La liberté de penser et de croire sont parties constituantes de la démocratie. La diversité des opinions et des religions enrichissent le dialogue et l'espace démocratique.

Restreindre cette liberté fondamentale est contraire au droit international et à la liberté d'autrui.

## 1

### INTERNET, LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LE DROIT

#### [animation proposée]

L'association aborde les risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies.

Au travers de questionnaires, elle propose de travailler et de débattre sur la gouvernance d'Internet, les limites à la liberté d'expression et les atteintes à la vie privée, au droit à l'image et à la propriété intellectuelle.

Les élèves sont invités à réfléchir ensemble pour savoir si les nouvelles technologies peuvent être une source de discrimination et quel est leur impact sur la construction de la pensée.

L'association propose aux enseignants un travail en amont à l'aide d'une documentation leur permettant de préparer l'intervention.

#### [objectifs]

- Prendre conscience des risques d'Internet.
- Responsabiliser les jeunes dans leur pratique des nouvelles technologies.
- Présenter la loi et les sanctions pénales auxquelles s'exposent les utilisateurs de ces nouvelles technologies.

#### [durée et coût]

Durée de l'action : 2h

Coût (frais de déplacement inclus):

Intervention CUS : 170 €

Intervention sur le territoire du Bas-Rhin : 200 €

Intervention sur le territoire du Haut-Rhin : 200 €

Intervention M2A : 170 €

#### [contact]

**THEMIS, ASSOCIATION D'ACCÈS AU DROIT  
POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES**

24, rue du 22 Novembre

67000 STRASBOURG

Tél : 03.88.24.84.00 (67) ou 03.89.46.25.02 (68)

Fax : 03.88.36.48.75 (67) ou 03.89.46.25.79 (68)

Courriel : [association67@themis.asso.fr](mailto:association67@themis.asso.fr) ou [association68@themis.asso.fr](mailto:association68@themis.asso.fr)

## 2

### FACEBOOK ENTRE LIBERTÉ ET DANGER : L'ÉMISSION RADIO

#### [animation proposée]

Le projet consiste à réaliser une émission radio sur la liberté d'expression et ses limites dans les réseaux sociaux. L'animation place les jeunes en situation de « reporters en herbe », comme dans une vraie rédaction. Une introduction sur le monde des médias et son vocabulaire pourra être appuyée par des actions en amont menées par les enseignants. Ensuite, les élèves constituent des « comités de rédaction » pour s'emparer du sujet. Le but est de construire l'émission et son déroulé, de choisir les « angles » sous lesquels le sujet sera traité, de définir les rôles de chacun, de commencer à rédiger les interventions « parlées », de choisir et trouver les invités à interviewer, les micro-trottoirs à faire. Pédagogiquement, sortir du cours magistral sur ce sujet permettra aux jeunes d'être plus réceptifs aux différentes réalités d'un Facebook omniprésent dans leur vie. Évoquer l'aspect social, juridique, économique, politique du réseau social numéro un à travers des réflexions ouvertes et des échanges multiples apportera un éclairage nouveau.

#### [objectifs]

- Découvrir la législation en matière de diffamation et de respect de la vie privée ;
- Développer l'esprit critique par la relecture et la correction de ses propres textes/questions, la mise en situation, l'écoute et le découpage des enregistrements.
- S'initier à la prise de son en investissant le terrain à la rencontre du public ;
- Connaître les types de médias existants
- Découvrir les métiers du journalisme, son fonctionnement et son langage.
- Savoir faire la différence entre média public et média privé.
- Décrypter l'information et son mode de traitement selon la cible du média.
- Découvrir les techniques de rédaction journalistique. A
- Prendre à maîtriser un outil technique de prise de son ou d'enregistrement.
- Prendre conscience des enjeux économiques d'un média.
- Apprendre les logiques de couvertures médiatiques et la réalité du temps médiatique (loi de proximité, réflexion sur la diffusion et la notion d'actualité)
- Valoriser l'individu à travers la réussite collective d'un produit final (documentaire audio) ;

#### [durée et coût]

Durée : 6 heures, soit une journée complète, matin & après-midi. Nombre d'intervenants : 2 au minimum. Nombre maximal de jeunes : 30. Coût horaire : 100 euros nets, soit 600 euros nets au total. Frais de déplacement en sus : 0,50 euro par km aller/retour depuis Mulhouse.

Sont compris dans ce montant : équipement studio radio mobile, ingénieur du son, animateurs, montage et mixage des reportages, diffusion en ligne, fourniture de matériel pédagogique.

La mise à disposition du CDI, d'une salle informatique, d'un vidéoprojecteur, d'une connexion à internet (wifi si possible) est souhaitable.

#### [contact]

**OLD SCHOOL**

53 avenue Kennedy 68200 Mulhouse tél 03 89 33 11 11

courriel [info@old-school.fr](mailto:info@old-school.fr)

Contact : Jean-Luc Wertenschlag, directeur, tél 03 89 33 11 11 mobile 0 608 613 023, [jlw@old-school.fr](mailto:jlw@old-school.fr)

3

### EST-ON LIBRE DE TOUT DIRE ? LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AU TEMPS DES RÉSEAUX SOCIAUX

#### [animation proposée]

A partir d'exemples concrets, le CLAPEST propose d'analyser les relations complexes entre la liberté d'expression et les réseaux sociaux. Ces derniers mois, les réseaux sociaux ont joué un rôle dans l'émergence de mouvements démocratiques à travers le monde. Mais force est aussi de constater qu'ils propagent parfois des propos, des idées, des idéologies nauséabondes (blogs extrémistes, groupes racistes sur Facebook, propos xénophobes sur Twitter...). Ces réseaux peuvent participer à diffuser des rumeurs à différentes échelles : pays, mais aussi établissement scolaire. Dans une classe, véritable microcosme social, les faits et gestes de chacun peuvent être exploités et manipulés.

Alors, internet constitue-t-il une avancée pour la liberté d'expression ou n'est-il qu'un média qui, comme d'autres par le passé, a été porteur de liberté, mais a aussi connu ses limites ?

Les lycéens, qui sont des usagers assidus de ces réseaux, sont invités à réfléchir aux limites de ces espaces de liberté que sont les réseaux sociaux, à mettre en avant leur sens critique, afin de mieux les utiliser, en toute conscience, dans un esprit de liberté de soi et des autres.

#### [objectifs]

- Proposer aux lycéens de réfléchir sur leur pratique quotidienne et sur les dérives possibles qu'elles peuvent engendrer,
- Les sensibiliser aux richesses d'un véritable instrument de liberté, qui peut également être porteur de dérives,
- Les amener à prendre conscience des responsabilités qu'ils doivent assumer dans un espace même virtuel

#### [durée et coût]

2h00 de face à face avec une classe (30 élèves maximum).

2 intervenants.

250Euros (+ frais de déplacement pour les établissements situés hors CUS soit 0,65 Euros/kilomètre

#### [contact]

##### CLAPEST

Caroline SUSS, Chargée du centre de ressources et communication  
2b route d'Oberhausbergen  
67200 Strasbourg  
Tél : 03 88 35 72 44  
Mail : clapest@clapest.org

4

### PIÈCE DE THÉÂTRE : « BELLES, RICHES ET CÉLÈBRES D'ANKA VISDEI », SUIVIE D'UN DÉBAT

#### [animation proposée]

Anka Visdei est née en 1954 à Bucarest (Roumanie). Elle a écrit une trentaine de pièces pour le théâtre, jouées en France et à l'étranger et récompensées par de nombreux prix. Elle est journaliste, metteur en scène et professeur d'art dramatique.

Mise en scène par Patrick Keller, la pièce est une comédie mordante qui aborde le thème du respect de la différence dans la société et la famille, sous l'angle cynique du monde des célébrités.

Suite à la représentation, un débat est engagé sur les questions du respect de la vie privée, mais aussi de la dictature de l'apparence et de la difficulté des relations humaines.

Un dossier pédagogique est mis à la disposition des enseignants en amont.

#### [objectifs]

- Eveiller une réflexion critique sur notre société où domine le paraître par le biais du théâtre
- Echanger sur l'importance accordée au physique et aux médias
- Montrer la possibilité de manipulation par les médias
- Interroger sur le relationnel au sein de la société d'aujourd'hui.

#### [durée et coût]

Spectacle de 1h30

Débat de 30 minutes à 1h30

Lieu : salle de spectacle du lycée épiscopal de Zillisheim

Coût : 200 Euros

#### [contact]

##### L'ATELIER THÉÂTRE

Patrick Keller, Président  
5 rue du Séminaire  
68720 Zillisheim  
Tél : 03 89 06 50 11  
Répondeur : 03 89 06 50 25  
Mel : secretariat@college-zillisheim.com

# L'ÉGALITÉ

## Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

### Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

### Article 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

### Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

### Article 14

1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

## Convention Européenne des Droits de l'Homme :

### Article 14 Interdiction de discrimination

La jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente Convention doit être assurée, sans distinction aucune, fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation

## Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne

### Article 23 Égalité entre hommes et femmes

L'égalité entre les hommes et les femmes doit être assurée dans tous les domaines, y compris en matière d'emploi, de travail et de rémunération.

Le principe de l'égalité n'empêche pas le maintien ou l'adoption de mesures prévoyant des avantages spécifiques en faveur du sexe sous-représenté.

### Article 26 Intégration des personnes handicapées

L'Union reconnaît et respecte le droit des personnes handicapées à bénéficier de mesures visant à assurer leur autonomie, leur intégration sociale et professionnelle et leur participation à la vie de la communauté.

## Constitution Française du 4 octobre 1958

Art. 1er : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.



## Égalité homme-femme

Le statut juridique des femmes en Europe s'est sans aucun doute amélioré, mais l'égalité entre les sexes est loin d'être une réalité. Les femmes continuent d'être marginalisées dans la vie politique et publique, d'être moins payées que les hommes, d'être plus souvent victimes de la pauvreté et du chômage et d'être plus exposées à la violence.

L'égalité homme femme commence par l'égalité fille garçon, à laquelle les jeunes des deux sexes doivent être sensibilisés.

## Lutte contre les discriminations

Selon les chiffres de La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE), l'origine et le handicap se trouvent en tête des critères de discrimination. Les réclamations pour discriminations liées au sexe, concernant plus directement les femmes, sont passées de 9% en 2008 à plus de 12% en 2010, faisant de ce critère le 3ème critère de réclamations.

Le développement d'actions dans le cadre de cette thématique doit contribuer à changer les regards, à aller au-delà des normes et des préjugés.

5

## LE THÉÂTRE POUR TOUS, LE THÉÂTRE PAR TOUS

### [animation proposée]

Travail de théâtralisation, de mise en scène et de débats avec les lycéens, autour de situations conflictuelles, dans le cadre de la thématique choisie, visant à :

- faire l'apprentissage du vivre ensemble
- tenter de modifier des changements comportementaux
- savoir négocier ses conflits.

L'atelier permettra d'apprendre à lire des tranches de vies qui apparaissent inacceptables et à tenter d'en modifier le cours avec des apports d'alternatives et de corpus théoriques

Déroulement de cette action théâtrale :

- constitution de l'audience
- mise en micro groupes
- élaboration de situations
- apports de connaissances,
- temps bilan autour de ce que j'ai compris, ce que je savais et ce sur quoi je m'interroge encore.

### [objectifs]

- former des esprits critiques
- organiser des tempêtes de cerveaux (brainstorming)
- travail autour de l'écoute et de l'argumentation
- former des « répliquants »

### [durée et coût]

La séquence est de 3 heures maximum, assurée par un comédien intervenant.

Le coût de l'intervention est de 350 euros TTC pour une intervention avec un groupe classe.

### [contact]

#### ARC EN CIEL THÉÂTRE

Présidente : Mme Mélina HUBER  
Contact : Monsieur François Lafahi  
41 rue Virgile, 67200 Strasbourg  
03 88 23 20 09 / 06 09 74 91 39  
theatre.forum@orange.fr

6

## CONTES ET RÉCITS DE VIE ISSUS DE PAYS DIFFÉRENTS AVEC ACCOMPAGNEMENT MUSICAL

### [animation proposée]

Mise en place d'un décor simple et poétique qui invite au voyage dans l'imaginaire.

Démarche pédagogique :

Par le « Et si... » qui marque le conte dès son entrée, faire passer le public du réel à l'imaginaire.

Par l'intermédiaire des images du conte, inviter le public à « dénouer sa pensée », à s'imaginer, au-delà de l'analytique et du rationnel.

A travers les images archétypales du conte, images fondatrices de notre civilisation, parler de l'histoire des hommes tout en s'adressant à chacun et à son histoire propre.

Par le trésor d'images que sont les contes et grâce à l'émotion suscitée, à leur écoute, permettre à chacun d'effectuer cheminement intérieur.

Raconter et écouter, dans un moment de plaisir et d'émotion partagés constitue en soi un moment festif, où chacun se sent proche de l'autre.

Le choix des mots, la profondeur, la beauté, la force et la poésie des images constitueront les supports artistiques véhiculés par les contes pour toucher le public.

### [objectifs]

- Se retrouver ensemble pour écouter parler de la vie des hommes.
- En choisissant des contes issus de pays et de traditions différents, permettre au public jeune de se relier à l'autre en le comprenant mieux. (plus grande tolérance entre les jeunes).
- Aider les jeunes à identifier l'autre autrement que par sa religion en faisant ressortir les caractères propres à chaque peuple et en respectant l'universel humain.

### [durée et coût]

Durée de la séance : 1 heure

Nombre maximum de jeunes : 25

250 euros tout compris ; 300 euros au-delà de 30 kms de déplacement.

### [contact]

#### MARIE BARTHÉLÉMY, CONTEUSE

Marie.barthelemy68@yahoo.fr  
Tel : 03 89 71 17 92

7

## DANS LA PEAU D'UN « DYS »

### [animation proposée]

Mises en situations à partir du parcours « Dans la Peau d'un Dys. Les lycéens se retrouvent dans la peau d'une personne dysphasique : parler avec un stylo coincé en travers de la bouche et essayer de se faire comprendre. Ils éprouvent les difficultés d'une personne dyslexique, lire à haute voix un énoncé mathématique rendu illisible et exiger de le résoudre dans peu de temps. Ils expérimentent la vie quotidienne d'une personne dyspraxique, faire des lacets avec des moufles, écrire une dictée sans pouvoir se servir du pouce, attacher les mains et essayer de manger. La démarche pédagogique est axée sur le concret, afin que les jeunes puissent toucher du doigt ce qu'est un handicap invisible et abstrait. Un vécu personnel marque bien plus et reste plus longtemps en mémoire qu'un discours. Les mises en situations ponctuées d'extraits d'interviews de personnes dys ayant le même âge que les lycéens permettent une approche vivante, percutante et participative. Le débat et le recueil de propositions demandé aux lycéens fait naître une réflexion et une capitalisation de l'expérience vécue. L'association accompagne les équipes éducatives en amont et fournit du matériel (supports écrits, vidéos...).

### [objectifs]

- Sensibiliser et informer les lycéens à la problématique des dys, handicap invisible.
- Contribuer à la tolérance vis à vis d'un handicap invisible et vis à vis des différences en milieu scolaire et au delà.

### [durée et coût]

1h 30 avec une classe  
Coût horaire : 50 euros  
Coût total : 100 euros, tout frais de déplacement compris, quelque soit le lieu d'intervention.

### [contact]

#### AVENIR DYSPHASIE ALSACE EN PARTENARIAT AVEC

#### DYSPRAXIQUES MAIS FANTASTIQUES (DMF)

Nicole SANTACREU 5 r Roppenheim 67000 STRASBOURG  
03 88 31 60 21 dys67@yahoo.fr

Association des Parents d'Enfants en difficultésd'Apprentissages du langage écrit, dyslexie APEDA Alsace

Veronique WEBER 10, allée Seebach - 67530 OTTROT  
Tél : 03 88 95 96 04 verobern@wanadoo.fr

8

## LES RELATIONS AMOUREUSES « MOI, TOI ET LA LOI »

### [animation proposée]

Thémis définit avec les jeunes ce qu'est une relation amoureuse et les principes juridiques qui l'encadrent.

Le travail porte ensuite, au travers de supports vidéo, d'images et des textes de musiques actuelles, sur l'image du corps de la femme et de l'homme.

L'objectif est de permettre aux élèves de s'exprimer sur l'imaginaire de la relation à l'autre, d'évoquer toutes les représentations et préjugés qu'ils peuvent avoir sur l'Autre, qu'il soit garçon ou fille, afin de lutter contre ces préjugés et ces images toutes faites.

### [objectifs]

Travailler avec les jeunes sur ce qu'est une relation amoureuse aujourd'hui. Dans ce cadre, les notions de consentement, de minorité/majorité sexuelle et de respect sont d'une importance essentielle.

### [durée et coût]

Durée de l'action : 2h  
Coût (frais de déplacement inclus)  
Intervention CUS : 170 euros  
Intervention 67 : 200 euros  
Intervention 68 : 200 euros  
Intervention M2A : 170 euros

### [contact]

#### THÉMIS

67 : 03 88 24 8 400  
association67@themis.asso.fr  
68 : 03 89 46 25 02  
association68@themis.asso.fr

9

## LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

### [animation proposée]

Lors de la rencontre avec les élèves, l'association introduit, sur la base de supports adaptés, la notion de délit de discrimination : sa définition juridique, les sanctions prévues par la loi, les dispositifs publics de lutte contre les discriminations et de prise en charge des victimes.

Elle propose ensuite aux élèves une mise en situation, au moyen de jeux de rôles, qui impliquent une participation active et donc une meilleure prise de conscience de la part des jeunes.

La dernière phase de l'intervention permet d'ouvrir un débat et de travailler sur les représentations et préjugés qui conduisent aux discriminations, en évoquant les expériences personnelles.

### [objectifs]

- identifier les différentes formes de discriminations et les définir juridiquement.
- Repérer les moyens de prévention des discriminations et les dispositifs de soutien et d'accompagnement des personnes victimes.
- Réfléchir ensemble aux mécanismes qui aboutissent aux discriminations.

### [durée et coût]

Durée de l'action : 2h  
Coût (frais de déplacement inclus)  
Intervention CUS : 170 euros  
Intervention 67 : 200 euros  
Intervention 68 : 200 euros  
Intervention M2A : 170 euros

### [contact]

**THÉMIS**  
67 : 03 88 24 8 400  
association67@themis.asso.fr  
68 : 03 89 46 25 02  
association68@themis.asso.fr

10

## VERS UNE ÉDUCATION NON-SEXISTE

### [animation proposée]

L'action est construite autour de 2 temps forts :

#### 1. Conférence gesticulée

La conférence gesticulée est une conférence interactive. On parle, on échange, on mélange savoir théorique et savoir pratique. On parle de sexisme, de rapports de domination, d'oppression, d'inégalité, de libération. Elle constitue un outil pédagogique pour aborder les rapports sociaux de sexe.

#### 2. Atelier

A partir des ressources pédagogiques et supports divers et actuels, les jeunes sont emmenés vers l'identification des stéréotypes sexistes, vers la déconstruction de ces stéréotypes puis la reconstruction d'autres modes de représentation et de relation. Les élèves sont, dans les activités proposées, toujours en situation de construire collectivement et activement leur parcours dans ces problématiques compliquées. Plusieurs activités pourront être proposées selon les envies et besoins : photo langage, travail d'expression autour des albums de jeunesse, jeu autour des faits historiques de la lutte pour les droits des femmes, extraits de films et de textes, textes... afin de varier les supports et de travailler de manière dynamique.

### [objectifs]

- Prendre conscience qu'il existe des représentations sociales, les siennes, celles des autres ; que ces représentations sociales sont sexuées, qu'elles s'organisent en forme de pouvoir et qu'ainsi elles « posent » et « disent » le monde.
- Prendre conscience que les médias véhiculent ces représentations et apprendre à les décrypter.
- Amorcer une réflexion et un positionnement autour de la problématique des rapports sociaux de sexe.
- Permettre aux jeunes de prendre conscience de l'importance du groupe de pairs (garçons ou filles) pour mettre à plat ses représentations, asseoir son identité et au final aller à la rencontre de l'autre.

### [durée et coût]

Plusieurs possibilités :

- deux séances de 2h par classe (possibilité de le faire en 2 fois 3 h) : la première avec la conférence, la deuxième avec l'atelier.
- Seulement l'atelier sans la conférence : deux séances de 2h ou deux séances de 3h.
- 110 euros de l'heure, 2 intervenants pour l'atelier seul
- 400 euros la formule avec conférence (2h+2h), 3 intervenants pour la conférence et l'atelier.

### [contact]

**CEMEA**  
Simon Garcia et Céline Blindermann  
Simon.garcia@cemea-alsace.fr  
Celine.blindermann@cemea-alsace.fr  
Tel : 03 88 22 05 64

11

## SEXUALITÉ ET DIFFÉRENCE : ACTIVITÉS AUTOUR DU DOCUMENTAIRE

« FILM D'AMOUR ».

### [animation proposée]

A l'aide du documentaire « Film d'amour » il est proposé aux lycéens d'appréhender une projection comme une expérience collective qui vient confronter les habitudes de consommation individuelle des formes artistiques et culturelles.

Il ne s'agit pas d'une simple projection-débat... Mais bien d'une animation culturelle en trois temps « avant-pendant-après », autour du documentaire.

Un temps de jeu et de rencontre autour de photos et d'images en amont permettra aux lycéens de se pencher sur les questions d'intégration des personnes porteuses de handicap, notamment sur les questions d'amour et de sexualité.

Après le film, une rencontre avec un professionnel du domaine est proposée pour mieux comprendre les mécanismes d'exclusions et quelques solutions.

Le documentaire : Film d'amour, d'Alexandre Baumgartner mention spéciale du jury jeune au Festival national du Film d'Education d' Evreux en 2009 (15min).

Résidant d'un foyer pour adultes polyhandicapés, Alexandre et ses amis posent des questions sur l'intimité et la sexualité. À travers ce film, ils revendiquent le droit d'aimer et de vivre eux aussi une relation amoureuse : dialogue saisissant d'authenticité et de sincérité avec les « psy » qui les accompagnent.

### [objectifs]

- Mettre en relief les mécanismes d'exclusion et les représentations liées au handicap.
- Permettre aux jeunes de se confronter à la réalité du handicap
- Développer l'empathie face à la différence
- Vivre une démarche culturelle en collectif
- Amorcer une réflexion sur la prise en charge de la sexualité des personnes handicapées par notre société.

### [durée et coût]

Une séance de 3 heures  
Pour des groupes entre 20 et 30 élèves  
110 euros de l'heure  
2 intervenants

### [contact]

**CEMEA**  
Simon Garcia et Céline Blindermann  
Simon.garcia@cemea-alsace.fr  
Celine.blindermann@cemea-alsace.fr  
Tel : 03 88 22 05 64

12

## PLAIDOYER POUR L'ÉGALITÉ HOMMES – FEMMES

### [animation proposée]

A partir de l'étude de textes fondamentaux en matière d'égalité, particulièrement entre les hommes et les femmes, les élèves devront construire un argumentaire en référence à des situations concrètes contemporaines.

Il s'agira de défendre une idée, une cause, une personne en s'appuyant sur les textes étudiés.

Les thématiques abordées seront les violences faites aux femmes, les inégalités au travail, la représentation politique, l'image des femmes... Deux animateurs encadreront le débat (une intervenante du CIDFF et Jérôme Bernard, metteur en scène de théâtre).

Le mode d'expression employé est la mise en scène théâtrale, qui permettra d'impliquer les lycéens et d'encourager une expression libre. Ils deviendront ainsi acteurs de l'intervention, ils devront construire un argumentaire efficace à partir de faits qu'ils rencontrent au quotidien et de textes réels. Cette implication ludique permettra, par le débat, l'échange, de déconstruire les stéréotypes et d'avancer sur ces questions.

### [objectifs]

- Connaître le cadre législatif en matière d'égalité et de discriminations
- Prendre conscience des sanctions liées aux discriminations sexistes
- Faire le lien entre les stéréotypes et les discriminations
- Déconstruire les stéréotypes par le débat argumenté
- Mesurer les différences entre l'égalité au niveau des textes et l'égalité dans les faits

### [durée et coût]

Intervention de deux heures précédée d'une rencontre avec l'équipe pédagogique. Le nombre maximal d'élèves et fixé à de 25 à 35. La présence d'un professeur pendant l'intervention est souhaitée.

Total TTC : 510 euros

### [contact]

**CIDFF BAS-RHIN**  
24 rue du 22 novembre 67000 Strasbourg  
Contact : Elsa Dhordain  
Tel : 03 88 32 03 22  
Fax : 03 88 32 47 95  
edhordain.cidff67@orange.fr

**CIDFF HAUT-RHIN**  
20 avenue du président Kennedy 68200 Mulhouse  
Contact : Candy Bleich - Georgler  
Tel : 03 89 60 45 43  
Fax : 03 89 59 33 73  
Cidff68@orange.fr

## 13

### ATELIER-SPECTACLE SUR LE HANDICAP ET LA DIFFÉRENCE

#### [animation proposée]

L'action proposée comprend 4 temps forts :

- 1/ un atelier de théâtre de 3 heures sur les thématiques du handicap, des différences et des discriminations, en présence d'acteurs et d'un musicien ;
- 2/ un temps de mise en forme et de création réalisée par les artistes de la Compagnie à partir de la matière produite par les élèves lors de l'atelier,
- 3/ un temps de découverte par les élèves de la mise en forme / mise en scène de leur production du matin, suivi d'un temps d'entraînement pour apprendre à porter leur projet sur le devant de la scène, aux côtés des acteurs de la Compagnie.
- 4/ présentation finale en public ultérieurement, dans le lycée.

#### [objectifs]

- Réfléchir et sensibiliser sur la notion de discrimination, de fraternité au-delà des différences physiques ou mentales, et plus généralement du handicap.
- Provoquer la réflexion et faire surgir la parole par le biais d'exercices appropriés.
- Permettre au public jeune d'exprimer leur point de vue sous la forme de présentation spectacle par le biais de différents supports (textes, musique, corps)
- Vivre une expérience collective et fédératrice.

#### [durée et coût]

La journée type d'atelier spectacle se découperait ainsi :

- 3H le matin (ex 8H30-11H30) avec les élèves
- 3H de travail (ex 11H30-14H30) par l'équipe artistique seule
- 2H l'après midi (ex 15H-17H) ; découverte de la sélection et mise en forme/scène des productions du matin avec la musique, les textes, la LSF. + entraînement des élèves à « porter » leur production sur scène avec les artistes en soutien.

Présentation du travail lors de la journée de rassemblement en avril (ou lors d'un moment spectacle proposé au lycée par exemple).

Nb de jeunes ; une classe de 30 maximum.

Nb d'intervenants de l'association ; 4 à 5 :

- une comédienne-chanteuse-metteur en scène et enseignante de théâtre,
  - un à deux musiciens,
  - un comédien pratiquant la LSF,
  - un animateur-enseignant pour la partie travail d'écriture
- Coût global 1200 Euros + frais de déplacement 0.30 du km pour les établissements situés hors agglomération mulhousienne et Communauté de Communes de Guebwiller

#### [contact]

**COMPAGNIE L'INDOCILE**

30 rue des jardiniers ISSENHEIM 68500

Tél : 06 84 79 66 50

compagnielindocile@orange.fr

Contact : HAGENMULLER Anne Laure,

directrice artistique de la Compagnie L'Indocile • annelaure.hag@orange.fr

## 14

### CITOYENNETÉ - SOLIDARITÉ - VIVRE- ENSEMBLE - SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE : "ENRICHISSEMENT-NOUS DE NOS TALENTS"

#### [animation proposée]

Le support d'expression choisi est l'animation d'ateliers pédagogiques où seront présents les ingrédients suivants : initiation et sensibilisation à la prise en compte et au respect de l'autre, interactivité, réflexion, communication et échanges et, enfin, apprentissage par des cas concrets. L'animation proposée est la suivante :

Un animateur assure une séance de réflexion et d'échanges. Un appel aux remarques et commentaires est lancé par rapport au positionnement et au vécu des jeunes. Un débat s'ouvre pour démontrer à l'appui de ces actions, que la prise en compte de l'autre et l'acceptation des différences peuvent très bien être mis en œuvre et conciliés lors de projets communs. Une seconde séance permettra une mise en pratique et en situation par le biais de jeux de rôles et d'études collective de cas.

Au cours d'une 3ème séquence, les jeunes seront invités à imaginer ensemble, compte-tenu de ce qui aura été vu et dit précédemment, un cas de projet solidaire où la mixité et le mode participatif seront pris en compte.

Enfin, une rencontre-bilan sera organisée, pour faire le point sur ce que les jeunes auront retenu ou conclu. Elle contribuera à évaluer les impacts de l'action sur leur personne, sur ce qui a changé pour eux, sur leur vision de l'Autre.

#### [objectifs]

- initier et sensibiliser :
  - à la participation à la vie associative, à l'ouverture sur les autres et à l'intérêt que représentent les actions solidaires.
  - à la vie collective
  - à la vie citoyenne
  - aux bons comportements et à la préservation de l'environnement
  - à la solidarité et à l'entraide
- réfléchir, communiquer et échanger
- prendre conscience que c'est à la portée de tous, d'agir positivement à différents niveaux.

#### [durée et coût]

4 séances de travail avec les jeunes, à raison d'une séance d'au moins deux heures par semaine. (pour une classe)

Budget forfaitaire de 500 euros pour toutes les interventions, frais de déplacement inclus.

#### [contact]

**MCM – ARSO (MAISON DE LA CITOYENNETÉ MONDIALE)**

20 rue Paul Schutzenberger 68100 Mulhouse

Personne ressource : estelle LIZZI

r.winterhalter3@hotmail.fr



**15** priorité  
**28** jeunesse

# LA FRATERNITÉ

## Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

### Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

### Article 14

1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

## Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne

### Article 25 Droits des personnes âgées

L'Union reconnaît et respecte le droit des personnes âgées à mener une vie digne et indépendante et à participer à la vie sociale et culturelle.

### Article 26 Intégration des personnes handicapées

L'Union reconnaît et respecte le droit des personnes handicapées à bénéficier de mesures visant à assurer leur autonomie, leur intégration sociale et professionnelle et leur participation à la vie de la communauté.



## Fraterniser au-delà des différences

Selon Paul Thibaud, philosophe et ancien directeur de la revue Esprit, « Autant la liberté et l'égalité peuvent être perçues comme des droits, autant la fraternité est une obligation de chacun vis-à-vis d'autrui. C'est donc un mot d'ordre moral. ». C'est peut-être la raison pour laquelle on trouve moins de textes relatifs à la fraternité.

C'est donc en s'appuyant sur des actions de sensibilisation comme celles menées dans le cadre du Mois de l'Autre que la notion de fraternité peut prendre du sens.

## S'engager et être solidaires

On dit et on entend que les jeunes n'ont plus envie d'agir, de se lier, de prendre parti... Qu'il soit militant ou bénévole, que l'on parle de volontariat, l'engagement permet de se construire, de donner un sens à son action, au service des autres. Alors, l'engagement et la solidarité sont-ils en crise ? Qu'en pensent les jeunes ?

15

## FRATERNITÉ – S'ENGAGER À ÊTRE SOLIDAIRE

### [animation proposée]

Le groupe ou la classe discute d'un sujet controversé, à savoir la possibilité pour chaque personne d'être maître de son destin. Les jeunes sont divisés en 2 équipes, les POUR et les CONTRE. Un débat a lieu pendant 20 minutes. L'animateur clôture le processus et en fait un débriefing avec les jeunes. Le groupe se met d'accord sur une déclaration qui reflète sa propre opinion après le débat et qui ouvre des pistes d'action dans la construction d'une société plus fraternelle.

### [objectifs]

- Sensibiliser aux préjugés et favoriser la formation d'une opinion personnelle ;
- Permettre d'échanger sur les thèmes de pauvreté et d'exclusion sociale afin d'en comprendre les causes et les effets ;
- Faire prendre conscience aux jeunes qu'ils peuvent être force de proposition et acteurs dans la lutte contre l'exclusion sociale.

### [durée et coût]

1h – 1h30 (selon le nombre de jeunes)

10 jeunes ou plus

2 intervenants

Coût : intervention gratuite, frais de déplacement : 0,55 euros/KM (les salariés sont basés sur Colmar, Strasbourg Mulhouse, le salarié le plus proche interviendra.)

### [contact]

#### CARITAS ALSACE – RÉSEAU SECOURS CATHOLIQUE

5 rue St Léon

67082 STRASBOURG CEDEX

Tel : 03 88 22 76 40 - 06 28 61 45 57

KRAEHN Stéphanie, animatrice socio-éducative, s.kraehn@caritas-alsace.org

16

## L'AUTRE À TRAVERS L'ÉCRITURE ET LA COMPOSITION

### [animation proposée]

Atelier d'écriture de 3 heures qui se déroule ainsi :

- présentation du groupe : vie du musicien, enregistrement, tournée, etc...
- comment écrit-on un morceau ?
- exercices pratiques pour « débloquer » l'écriture : écriture automatique, cadavres exquis, etc...
- chaque élève écrit un texte sur cet « autre » qui est à la fois si proche et si différent. Il peut le lire aux autres s'il le souhaite.

### [objectifs]

Débloquer l'écriture, poser sur le papier le ressenti de chacun. Travailler la musicalité et le rythme du texte. Exprimer l'autre à travers soi..

### [durée et coût]

L'atelier est animé par deux musiciens et se déroule sur 3 heures.

Il peut toutefois s'étendre sur une période plus longue.

coût : 400 euros TTC pour les deux intervenants (sans compter les frais de transport, un musicien vient de Strasbourg, l'autre de Nancy) pour un atelier de 3 heures.

Pour un atelier plus long, le tarif est de 50 euros par musicien et par heure (toujours hors frais de transport).

Plus le nombre d'élèves est réduit, plus le travail peut être approfondi. Nous pensons qu'il vaut mieux ne pas dépasser la vingtaine de lycéens.

### [contact]

#### ASSOCIATION WEEPERS CIRCUS

14, rue d'Obernai 67300 Strasbourg

06.59.50.00.87

weeperscircus.asso@gmail.com

Pagnacco Stéphanie, chargée d'administration

17

## RENCONTRE DÉBAT : HANDISPORT, LA MÊME PASSION

### [animation proposée]

- A partir d'une vidéo, présenter les différentes formes de handicap, les activités sportives pratiquées par les personnes handicapées ainsi que l'histoire des jeux paralympiques,
- Témoignage d'un athlète handicapé sur les apports du sport dans son parcours et débat avec les lycéens.
- Pratiquer un sport en situation d'handicap tels que le torball, la sarbacane, la carabine laser, le tennis en fauteuil, etc. (en option)
- Proposer aux jeunes de venir aux entraînements, activités ou compétitions « Handisport » pour comprendre sur le terrain quel est l'apport du sport dans l'intégration du handicap.

### [objectifs]

- Mettre les élèves face à un constat de différence
- Eduquer face à la différence
- Valoriser les bienfaits du sport dans l'intégration sociale de la personne en situation de handicap

### [durée et coût]

Pour 2 heures d'intervention :

Coût sans l'option : 400 € (déplacement compris)

Coût total avec l'option : 500 € (matériel et déplacement compris)

### [contact]

#### MME BÉATRICE HESS

Présidente du CRHA

97 a rue du Ladhof

68000 COLMAR

Mob : 06.58.28.67.89

Email : b.hess@handisport.org

18

## JE VEUX APPRENDRE LA FRANCE

### [animation proposée]

Animation culturelle en trois temps « avant-pendant-après », autour d'un documentaire de Daniel Bouy.

Un temps de jeu et de rencontre permettra aux lycéens de se pencher sur les questions d'immigration, d'intégration des populations migrantes, d'exclusion par les difficultés de compréhension précèdera la projection de « Je veux apprendre la France ».

Après le film, une rencontre avec un(e) professeur de Français Langue Etrangère est proposée pour mieux comprendre les mécanismes d'exclusions et quelques solutions.

Le documentaire : Dans un centre social de Paris, Marion, enseignante de français, forme chaque année un groupe de jeunes migrants récemment arrivés en France. Ils ont 20 ans. Tous aspirent à vivre pleinement leur jeunesse dans un pays accueillant. Marion a six mois pour leur enseigner les bases du français, les informer sur les rouages de la société, les guider dans leur découverte de la vie culturelle.

Ce film a été primé lors Festival national du Film d'Education en 2010 tant pour ses qualités artistiques que pour les questions qu'il pose à notre société.

### [objectifs]

- Comprendre les mécanismes d'exclusion liés à la langue, à la culture des nouveaux arrivants
- Vivre des émotions et une réflexion collectives autour d'une production culturelle

### [durée et coût]

3 heures

Pour des groupes entre 20 et 30 élèves

110 euros de l'heure

### [contact]

#### CEMEA (CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'EDUCATION ACTIVE)

22 rue de la Broque • 67000 STRASBOURG

Simon GARCIA, responsable pôle Ecole : 03 88 22 05 64 / 06 59 07 30 47,  
simon.garcia@cemea-alsace.fr

Céline BLINDERMANN, chargée de mission pôle Ecole,  
03 88 23 81 60

celine.blindermann@cemea-alsace.fr

## 19

### REGARDS SUR LES MIGRANTS

#### [animation proposée]

Analyse, à partir d'un questionnaire et d'un débat. Des regards que les élèves portent sur les migrants.

Réalisation d'un sondage auprès de leurs camarades d'autres classes et mise en commun, qui leur permettra de comparer leur vision des migrants avec celle des autres élèves et celle de l'ensemble de la société.

Théâtre forum à partir de saynètes réalisées par les élèves permettant de rendre compte des difficultés rencontrées par les migrants, ainsi que de leurs richesses humaines.

Réfléchir sur des actions pouvant faciliter leur intégration, pour un meilleur vivre ensemble.

#### [objectifs]

- Faire prendre conscience aux élèves du regard porté sur les migrants
- Fendre compte des difficultés rencontrées par les migrants
- Mener une réflexion sur la fraternité et les actions pouvant être mises en place pour aider les migrants
- Amener les élèves à agir en faveur de la fraternité et de la solidarité et prendre conscience des richesses humaines que les migrants peuvent véhiculer.

#### [durée et coût]

Durée : 3 heures, mais possibilité d'adapter l'animation sur une durée plus courte.

Coût : intervention gratuite, frais de déplacement : 0,55 euros/KM (les salariés sont basés sur Colmar, Strasbourg Mulhouse, le salarié le plus proche interviendra.)

#### [contact]

##### CARITAS ALSACE – RÉSEAU SECOURS CATHOLIQUE

5 rue St Léon

67082 STRASBOURG CEDEX

Tel : 03 88 22 76 40 - 06 28 61 45 57

KRAEHN Stéphanie, animatrice socio-éducative, s.kraehn@caritas-alsace.org

## 20

### ASSOCIEZ-VOUS !

#### [animation proposée]

Qu'est-ce qu'une association ?

Cette présentation participative vise à aborder sous tous les angles le monde mystérieux des associations.

Cet exposé multimédia sera couplé à un exercice nécessitant la participation des élèves.

En introduction, les lycéens rempliront un étonnant QCM permettant par exemple de découvrir une étude scientifique allemande tendant à prouver que le bénévolat rend heureux !

Les temps d'échange seront nombreux à partir des différentes questions posées par les élèves. Mais surtout, la séance se conclura autour de la création collective d'un projet d'association rassemblant tous les jeunes et destinée à agir concrètement, à transformer l'engagement verbal en actes collectifs : Un représentant de la classe sera invité à expliquer le projet en direct sur Radio MNE avant la fin de l'année scolaire.

#### [objectifs]

- Comprendre ce qu'est une association, selon différents points de vue.
- Découvrir la facilité avec laquelle la création d'une association est possible
- Donner envie de s'investir dans un projet altruiste
- Savoir prendre la parole et le temps d'écouter celle de l'autre ;
- Découvrir la nouveauté législative du 29 juillet 2011 : la majorité associative passe à 16 ans
- Contribuer individuellement à un projet collectif

#### [durée et coût]

Durée : 3 heures, soit une demi-journée.

Nombre d'intervenants : 1

Nombre maximal de jeunes : 30

Coût horaire : 80 euros nets, soit 240 euros nets au total. Frais de déplacement en sus : 0,50

euro par km aller/retour depuis Mulhouse.

Est compris dans ce montant la réalisation d'un document de présentation multimédia (powerpoint) et la diffusion de matériels pédagogiques aux élèves. La mise à disposition d'un vidéoprojecteur est nécessaire.

#### [contact]

##### ASSOCIATION OLD SCHOOL

53 avenue Kennedy 68200 Mulhouse

tél 03 89 33 11 11 courriel : info@old-school.fr

Jean-Luc Wertenschlag, directeur, tél 03 89 33 11 11 mobile 0 608 613 023, jlw@old-school.fr

21

## FRATERNITÉ : COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS LES HOMMES ?

### [animation proposée]

A partir d'une mise en situation des élèves, une réflexion sera lancée sur la distribution des richesses dans les différentes régions du monde. Les jeunes seront amenés à chercher des solutions en équipe, de manière interactive.

La restitution de chaque groupe sera la base pour introduire les enjeux de la coopération internationale pour le développement.

L'action permettra de présenter et d'expliquer les différentes formes d'engagement qui existent dans l'international, à partir de la démarche et de l'exemple du CEFODE.

Pour les enseignants qui le souhaitent, il sera possible d'utiliser l'intervention pour travailler sur le PIB et l'Index de Développement Humain d'une façon pratique et engageante.

### [objectifs]

- Sensibiliser les jeunes aux déséquilibres économiques à l'échelle mondiale et à la solidarité internationale pour le développement
- Comprendre les enjeux du développement
- Prendre conscience du besoin des droits fondamentaux
- Donner des pistes d'action pour participer au développement au Nord et au Sud au regard des droits fondamentaux

### [durée et coût]

2 heures (+ 1 heure de préparation avec les enseignants)  
200 € + frais de déplacement (0,35€/km depuis Strasbourg)  
1 intervenant  
35 jeunes maximum

### [contact]

**CEFODE (COOPÉRATION ET FORMATION AU DÉVELOPPEMENT)**  
17 rue de Boston  
67000 Strasbourg  
Françoise MATERNE  
Francoise.materne@cefode.org

22

## LA PLANÈTE, TERRE DE DIVERSITÉ ET D'INÉGALITÉ

### [animation proposée]

Il sera proposé à chacun de répartir, selon ses connaissances, les habitants de la planète selon un certain nombre de critères de base, pour tendre vers des critères de richesse/pauvreté. Ce temps est complété par le jeu interactif de la baguette, qui consiste à répartir l'ensemble de la richesse de la planète entre 5 représentants de la population mondiale. Afin de comprendre les origines des inégalités et de mieux cerner les populations touchées, les lycéens seront ensuite invités à réaliser des jeux de rôle où chacun incarne un habitant d'une planète imaginaire, avec différentes caractéristiques.

Un temps de débat vient clore cette animation, qui permet aux jeunes de questionner leur quotidien et leur vision du monde et des autres.

### [objectifs]

- Amener les jeunes à mieux cerner la réalité des inégalités aussi bien dans leur société qu'à l'échelon planétaire en vivant des situations qui simulent certains aspects de la réalité.
- Déconstruire les à-priori et les représentations que chacun peut avoir de la diversité et des inégalités dans le monde, comprendre les mécanismes et les causes d'exclusion et de paupérisation.
- Débattre sur ces inégalités et réfléchir à des solutions et des moyens d'agir pour les réduire.

### [durée et coût]

2 heures scolaires  
1 ou 2 animateurs pour un groupe pouvant aller jusqu'à 35 élèves.  
190 € (frais de déplacement inclus)

### [contact]

**COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉVELOPPEMENT :  
CCFD-TERRE SOLIDAIRE**  
Adresse délégation Strasbourg: 10 rue Charles Gerhardt 67000 Strasbourg  
Tel 03 88 61 44 13 Courriel: ccf67@ccfd.asso.fr  
Damien Geldreich - Animateur/Formateur  
Courriel: d.geldreich@ccfd.asso.fr

23

## M'ENGAGER, POURQUOI PAS ?

### [animation proposée]

A travers un fond commun d'évidence, les élèves pourront s'exprimer sur le sens qu'ils mettent derrière les mots « bénévole- volontaire ».

Un jeune bénévole/volontaire sera présent afin de témoigner de son parcours et de ce que l'engagement apporte.

Les jeunes se retrouveront ensuite en petits groupes pour réfléchir à leurs qualités, aux compétences qu'ils mettent déjà ou qu'ils pourraient mettre à disposition d'autres personnes ou associations.

A partir de leurs centres d'intérêt, de leurs talents et de leurs aspirations, l'animateur proposera une démarche projet afin de les soutenir dans la concrétisation éventuelle d'un engagement (que ce soit dans leur vie privée, dans leur école, dans une association...).

### [objectifs]

- Faire prendre conscience aux jeunes que l'engagement est à la portée de chacun, qu'on peut être engagé et solidaire dans les actions du quotidien ;
- Aider à reconnaître les talents et à valoriser les centres d'intérêt ;
- Faire découvrir l'enthousiasme et la reconnaissance qui dérive d'un engagement dans lequel on s'épanouit ;
- Permettre aux jeunes qui le souhaitent de concrétiser une envie d'engagement.

### [durée et coût]

1h – 1h30 (selon le nombre de jeunes)

Jusqu'à 30 jeunes

2 intervenants

Coût : intervention gratuite, frais de déplacement : 0,55 euros/KM (les salariés sont basés sur Colmar, Strasbourg Mulhouse, le salarié le plus proche interviendra.)

### [contact]

**CARITAS ALSACE – RÉSEAU SECOURS CATHOLIQUE**

5 rue St Léon

67082 STRASBOURG CEDEX

Tel : 03 88 22 76 40 - 06 28 61 45 57

KRAEHN Stéphanie, animatrice socio-éducative, s.kraehn@caritas-alsace.org

24

## SLAMMER, C'EST OSER !

### [animation proposée]

Expérimenter la liberté d'expression, tester la devise de la République à travers les mots de notre jeunesse ... Le slam est l'un des rares moyens d'expression publique totalement libres dans notre société moderne. Comment les lycéens peuvent-ils s'emparer de ce mode d'expression original ? Quel sens ont les valeurs de la France pour les adolescents d'aujourd'hui ?

Les élèves seront invités à transformer ces trois mots : liberté, égalité, fraternité en réalité poétique ou revendicative, amoureuse ou humaniste, interrogative ou décalée. Il s'agit d'accompagner les jeunes sur le chemin d'une liberté d'expression éducative ...

La matinée est dédiée à l'écriture de textes à partir d'images, photographie, consignes, ensuite travaillés à l'oral. En fin de journée, les élèves choisissent un ou plusieurs d'entre eux afin de les déclamer lors d'une scène ouverte slam, moment auquel les autres lycéens et professeurs de l'établissement peuvent assister.

### [objectifs]

- Développer le goût pour l'écriture par le biais du jeu et de contraintes ;
- Connaître les grandes lignes de l'histoire du slam, donner envie de participer à des scènes ouvertes ;
- Donner du sens à ses textes afin qu'ils deviennent compréhensibles pour tous ;
- Apprendre à structurer sa pensée, la développer sur papier et la déclamer à voix haute ;
- Savoir prendre la parole et prendre le temps d'écouter celle de l'autre ;
- Maîtriser sa voix, sa tonalité et son corps pour mettre en scène un texte ;
- Contribuer individuellement à un projet collectif concret (scène ouverte, recueil) .

### [durée et coût]

Durée : 6 heures, soit une journée complète, matin & après-midi.

Nombre maximal de jeunes : 30. Mais l'atelier est plus efficace avec 20 participants.

Coût horaire : 100 € nets. Frais de déplacement en sus : 0,50 € par km aller/retour depuis Strasbourg.

Est compris dans ce montant la réalisation d'un recueil des textes écrits par les jeunes.

### [contact]

**ASSOCIATION OLD SCHOOL**

53 avenue Kennedy 68200 Mulhouse

tél 03 89 33 11 11 courriel : info@old-school.fr

Jean-Luc Wertenschlag, directeur, tél 03 89 33 11 11 mobile 0 608 613 023, jlw@old-school.fr

Lucie Rivallé (pédagogie) alias U-Bic, artiste slam, tél. 06 64 77 67 73 lucie.ubic@gmail.com

25

**FOOTBALL  
ET HANDICAP****[animation proposée]**

Etape 1 : pratique par les élèves de petits jeux (parcours techniques, jeux d'adresse concernant le football) dans des conditions sensorielles et motrices dites « normales ».

Mise en pratique :

- match de foot entre deux équipes. Pendant ce temps les deux autres équipes observent et prennent des notes.
- Retour rapide sur les deux matchs qui se sont déroulés.

Etape 2 : pratique des mêmes jeux mais avec des contraintes sensorielles et motrices simulant des situations de handicap (ex: interdiction de parler, interdiction d'utiliser ses mains...).

Mise en pratique :

- match de foot entre deux équipes. Pendant ce temps les deux autres équipes observent et prennent des notes.

Etape 3 : Débat sur les difficultés rencontrées lors de l'étape 2 et sur les moyens à mettre en œuvre pour rendre ce sport accessible aux personnes atteintes de toutes sortes de handicaps.

**[objectifs]**

- Faire prendre conscience aux élèves des difficultés qu'éprouvent les personnes handicapées dans la vie quotidienne et plus particulièrement dans la pratique du football.
- Amener les élèves à chercher des solutions aux difficultés rencontrées.
- Augmenter la solidarité au sein du groupe.
- Amener les élèves à porter un regard différent sur les personnes handicapées.

**[durée et coût]**

Coût : 500 € quelque soit le lieu (frais de déplacement inclus)

Durée : 2h

Déplacement de 2 intervenants

Intervention réalisée pour une classe de 40 élèves au maximum

**[contact]****LIGUE D'ALSACE DE FOOTBALL ASSOCIATION (LAFA)**

Centre Sportif de HautePierre

Rue Baden-Powell

67082 STRASBOURG Cedex

M. Ilan BLINDERMANN (Directeur de la LAFA)

direction@lafa.fff.fr

## LES PROJETS AUTONOMES DES LYCEES EN 2012

Les établissements peuvent choisir de ne pas s'appuyer sur les propositions des associations figurant dans le catalogue. Ils peuvent, à la place, construire un projet autonome, réalisé et piloté en interne.

Ces projets, bien qu'autonomes sont également annoncés dans ce catalogue, afin d'assurer une meilleure information sur l'ensemble des actions menées dans le cadre du Mois de l'Autre et de mettre en avant l'initiative des établissements.

### LYCEE AGRICOLE d'ERSTEIN et LYCEE RIBEAUPIERRE DE RIBEAUVILLE

se saisiront de la thématique « Fraternité » pour sensibiliser les élèves au handicap et à l'apprentissage de la langue des signes.

**Intervenant :** Adamo Sayad (Association Artsourds), formateur en langue des signes et danseur de hip hop, sourd-muet de naissance.

**Objectifs :** Découvrir l'Autre à travers sa langue, ses représentations, son expression  
Sensibiliser à l'importance de la communication non verbale  
Développer ses capacités d'écoute et d'attention  
Ressentir et appréhender le handicap et découvrir qu'il est dépassable  
Créer une solidarité entre les élèves  
Faire reculer la discrimination face au handicap  
Apprendre l'empathie.

**Descriptif :** Atelier hebdomadaire de langue des signes et expression corporelle.

---

### LYCEES STOESEL et DU REBBERG DE MULHOUSE

ont choisi de développer la thématique de l'égalité en organisant un défi de cuisine moléculaire garçons-filles sur le principe de l'émission de télévision « Un dîner presque parfait ».

**Objectifs :** Echanger et faire ensemble  
Se définir positivement  
Faire évoluer les représentations de genre.

**Descriptif :** atelier de cuisine moléculaire, apprentissage des techniques de base, apprentissage gustatif pour être en capacité de s'affronter entre filles et garçons dans le respect des règles et des consignes données.

---

### LYCÉE STANISLAS DE WISSEMBOURG

projet autour de la question du handicap

**Objectifs :** Sensibiliser les élèves aux différences et trouver des solutions pour mieux vivre ensemble

**Descriptif :** projection du film « Benda Bilili » de Renaud Barret puis conférence-débat en présence de sportifs handicapés clôturée par une rencontre sportive, sketches des élèves et créations artistiques (arts appliqués).

**LYCEE POINTET de THANN**

propose trois actions sur la thématique de la fraternité intergénérationnelle

**Action 1 : Y a-t-il des points communs entre les jeux de nos grands-parents et ceux d'aujourd'hui ?**

**Objectifs :** Créer du lien entre les élèves et les générations qui les précèdent, trouver des points communs, communiquer entre jeunes et anciens.

Valoriser les élèves de CAP Agent de restauration, en les aidant à se construire en tant que citoyen responsable.

**Descriptif :** atelier d'écriture avec l'enseignante de français, puis intervention du Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique du Pays Thur-Doller, rencontre et échanges avec les personnes âgées.

**Action 2 : Jeunes au service des aînés : réalisation de productions culinaires et de prestations de service**

**Objectifs :** Connaître et appréhender l'Autre  
Accepter les différences et la tolérance  
Travailler en équipe intergénérationnelle  
Produire et réaliser une prestation culinaire pour une clientèle ciblée  
Effectuer un travail de restitution

**Descriptif :** les élèves vont à la rencontre des personnes âgées à la Maison de retraite de Thann. Ils élaborent une prestation de production et de service (collation et repas).

**Action 3 : Dialogue entre élèves et personnes âgées sur la seconde guerre mondiale et la déportation, rédaction d'un mémoire par les jeunes et d'un support vidéo à l'issue de la rencontre.**

**Objectifs :** Sensibiliser les élèves au devoir de mémoire  
Les aider à devenir des citoyens responsables et tolérants  
Créer du lien et du respect entre les générations

**Descriptif :** les lycéens se rendent à l'hôpital et à la Maison de retraite pour rencontrer et échanger avec des personnes âgées. Ils recueillent leurs témoignages, posent des questions et élaborent un mémoire ainsi que des vidéos dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation 2012.

**LYCÉE CHARLES DE GAULLE DE PULVERSHEIM**

travaillera sur la thématique de l'égalité, sur la question des discriminations.

**Objectifs :** Faire évoluer le regard des élèves de sections industrielles sur ceux de la section tertiaire Prévention-Sécurité et réciproquement  
Favoriser un meilleur vivre-ensemble et améliorer le climat scolaire

**Descriptif :** Combattre l'intolérance et les actes de discrimination entre les élèves de filières différentes pour les Secondes et les terminales, projet comprenant une matinée de réflexion et d'échanges (brainstorming, projection d'un film, débat en présence de jeunes du Conseil des Jeunes de Mulhouse, ateliers, jeux de rôle), « repas du monde » pris en commun, et après-midi de tournoi sportif avec des équipes mixées.

**LYCÉE SIEGFRIED DE HAGUENAU**

animation autour de l'étranger et des phénomènes de migrations dans le monde

**Objectifs :** Apprendre à reconnaître l'autre dans sa différence sociale, culturelle ou religieuse

**Descriptif :** animation et réflexion autour d'une exposition.

# contacts



## **Région Alsace**

1 place Adrien Zeller • BP 91006  
67070 STRASBOURG Cedex  
Tél. 03 88 15 67 06

Contact : Christine Borrás-Joly  
e-mail : [Christine.borras-joly@region-alsace.eu](mailto:Christine.borras-joly@region-alsace.eu)



## **Rectorat de l'Académie de Strasbourg**

6, rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg Cedex 9  
Tél. 03 88 23 37 31

Contact : Frédéric Ansart  
e-mail : [frederick.ansart@ac-strasbourg.fr](mailto:frederick.ansart@ac-strasbourg.fr)